



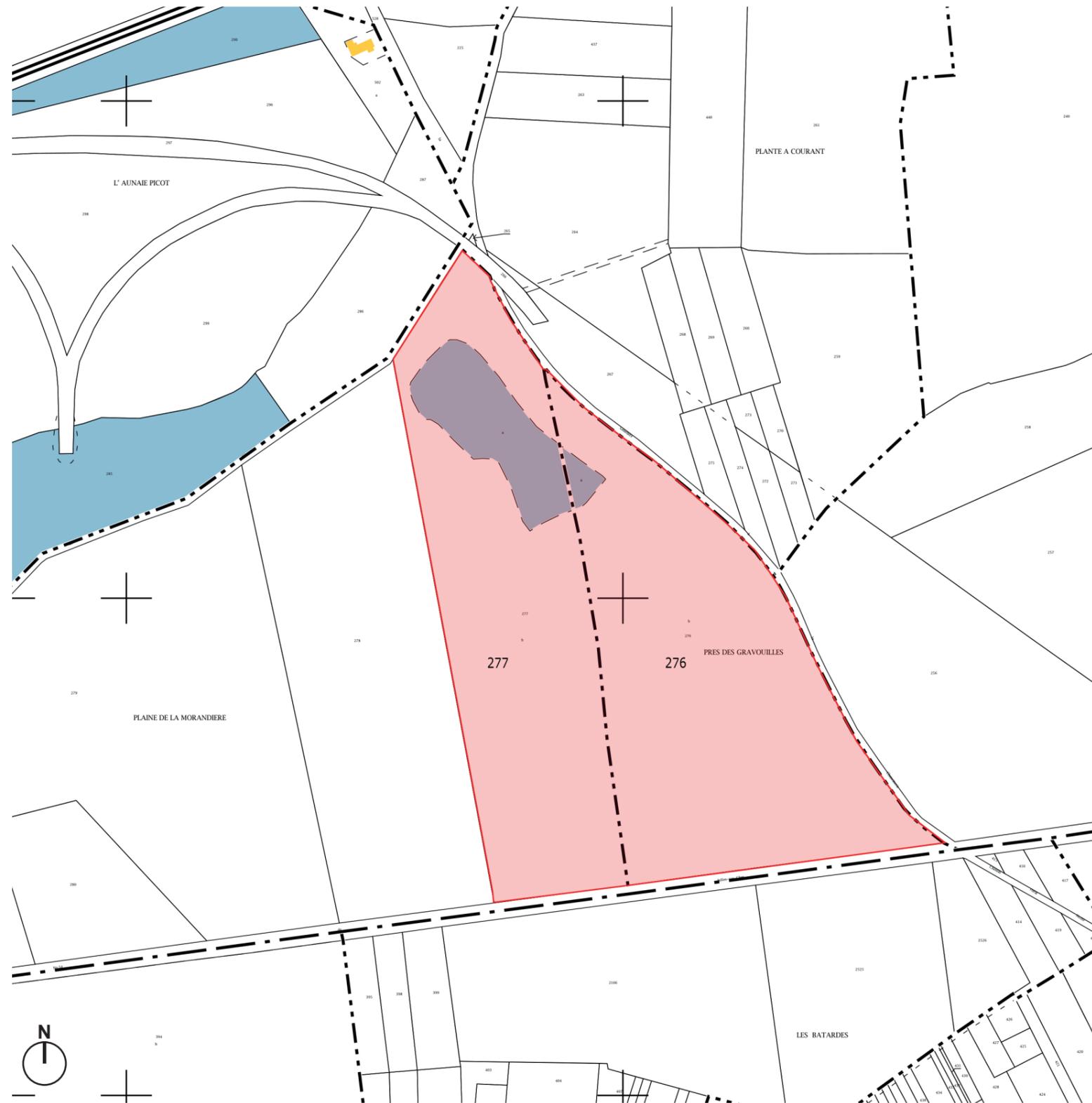
PC1

PLAN DE SITUATION DU TERRAIN

PC1.1 Plans de situation

PC1.2 Plan cadastral

PC1.2 - PLAN CADASTRAL



Cadastre - Echelle : 1/5000ème

 Parcelle concernée par le projet

Références de la parcelle 000 C 277

Référence cadastrale de la parcelle
Contenance cadastrale
Adresse

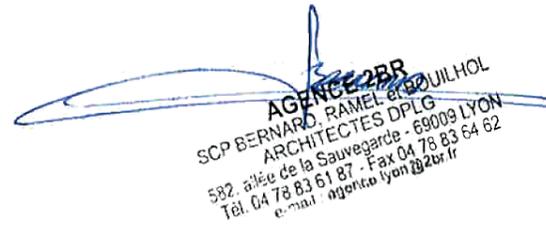
000 C 277
56 180 mètres carrés
PLAINE DE LA MORANDIERE
41130 GIEVRES

Références de la parcelle 000 C 276

Référence cadastrale de la parcelle
Contenance cadastrale
Adresse

000 C 276
58 910 mètres carrés
PRES LES GRAVOUILLES
41130 GIEVRES


AGENCE 2BR
SCP BERNARD, RAMEL et BOUILHOL
ARCHITECTES DPLG
582, allée de la Sauvegarde - 69009 LYON
Tél. 04 78 83 61 87 - Fax 04 78 83 64 62
e-mail : agence@2br.fr



PC2

PLAN DE MASSE DES CONSTRUCTIONS

PC2.1 Plan d'accès

PC 2.2 Plan de masse paysager des installations

PC2.3 Plan d'implantation



LÉGENDE

LEGENDE

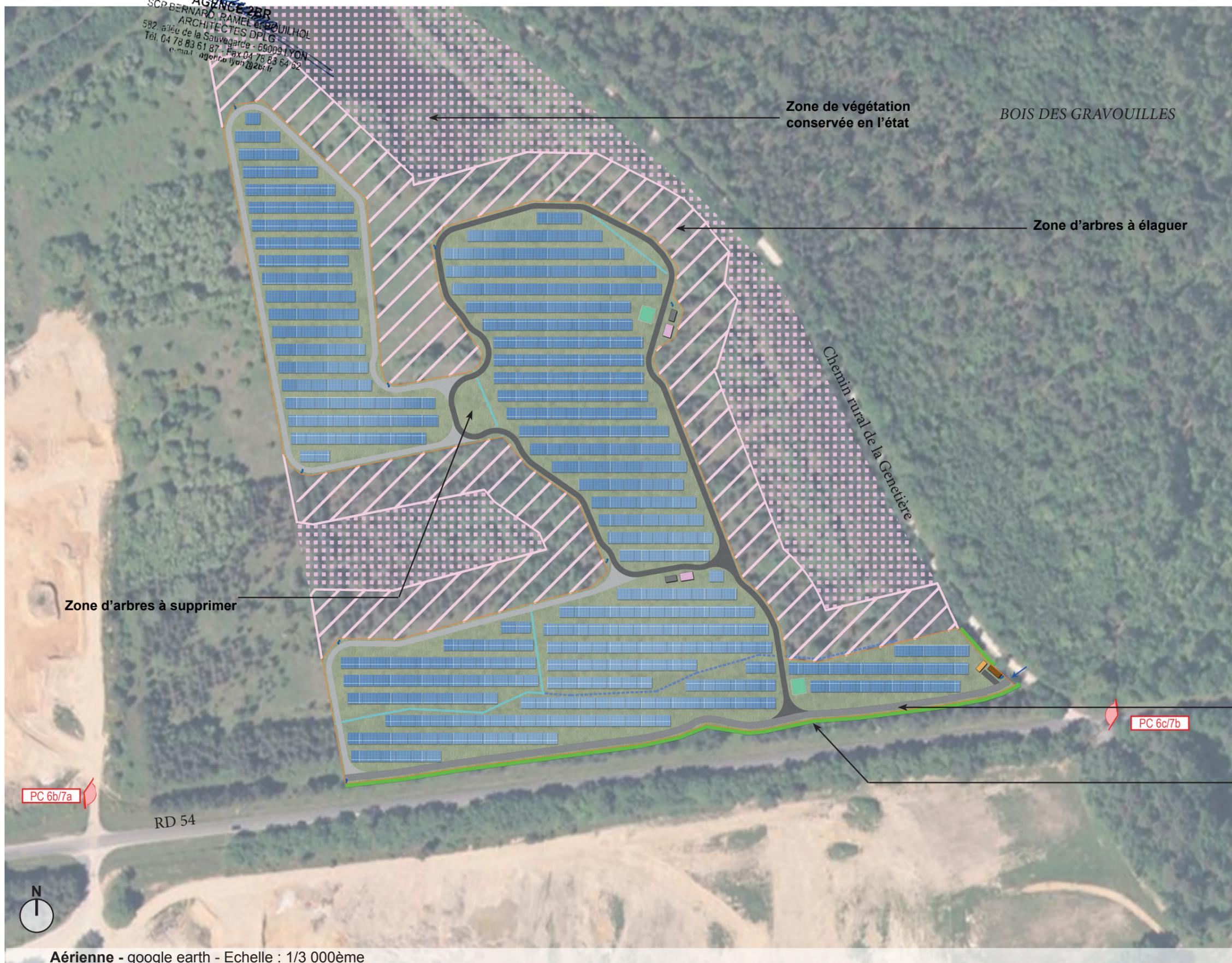
-  clôture
-  route d'accès au site
-  Zone d'implantation des panneaux photovoltaïques

Aérienne - google earth - Echelle : 1/4 000ème


AGENCE 2BR
SCP BERNARD, RAMEL et BOUILHOL
ARCHITECTES DPLG
582, allée de la Sauvegarde - 69009 LYON
Tél. 04 78 83 61 87 - Fax 04 78 83 64 62
e-mail : agence.lyon@2br.fr

PC2.2 - PLAN DE MASSE PAYSAGER DES INSTALLATIONS

AGENCE ZBR
 SCP BERNARD, RAMEL et BOUILHOL
 ARCHITECTES DPLG
 582 allée de la Sauvegarde - 69009 LYON
 Tél. 04 78 83 61 87 - Fax 04 78 83 64 62
 e-mail agence_lyon@zbr.fr



LÉGENDE

- Piste de circulation lourde existante
- Piste de circulation lourde
- Piste de circulation interne légère
- Clôture
- Table photovoltaïque
- Poste de transformation
- Local de maintenance
- Poste de livraison
- Onduleurs
- Portail d'entrée
- Citerne 60m³
- Caméra
- Entrée du site
- Fossé existant
- Fossé créé
- Localisation des points de vue
- Zone d'arbre à élaguer
- Haie à créer
- Zone de végétation conservée en l'état
- Zone d'arbres à supprimer
- Piste lourde existante
- Haie à créer

Zone de végétation conservée en l'état

BOIS DES GRAVOUILLES

Zone d'arbres à élaguer

Chemin rural de la Genetière

Zone d'arbres à supprimer

PC 6b/7a

RD 54

PC 6c/7b

Piste lourde existante

Haie à créer

Aérienne - google earth - Echelle : 1/3 000ème


AGENCE 2BR
SCP BERNARD, RAMEL et BOUILHOL
ARCHITECTES DPLG
582, allée de la Sauvegarde - 69009 LYON
Tél. 04 78 83 61 87 - Fax 04 78 83 64 62
e-mail : agence@2br.fr

Plan masse sur planche A0



- Légende :**
- Piste de circulation légère
 - Piste de circulation lourde existante conservée
 - Piste de circulation lourde
 - Haie à créer
 - Clôture
 - Portail
 - Zone enjeux fort
 - Citerne 60m³
 - Local maintenance
 - Poste de livraison
 - Poste de transformation et onduleurs
 - Table photovoltaïque
 - Caméra dôme motorisée
 - Accès au site
 - Limite cadastrale
 - Plan d'eau
 - Zone favorable au défrichement
 - Fossé existant
 - Fossé créé
 - Busage

Construction d'une centrale photovoltaïque 41130 GIÈVRES													
MAÎTRE D'OUVRAGE urba 225	ADRESSE 75 allée Wilhelm Röntgen 34061 MONTPELLIER tél. : 04 67 66 46 44 mail : association.urba@urbator.com												
MAÎTRE D'ŒUVRE 2BR Architecture	502 allée de la Sauvagerie - 69009 LYON 50 route de St-Maurice de Gourdan 01500 MEZEMELUX (tel) 04 78 83 61 87 (fax) 04 78 83 64 82 agence.lyon@2br.fr												
N° Dossier PC N° Plan 19 045 Plan PC Indice 01 Date 22 / 07 / 2019 Echelle 1/750e	<h2>2.3 - plan masse technique</h2>												
DOSSIER DE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE													
Remarques : (voir plan)													
<table border="1"> <thead> <tr> <th>Index</th> <th>Date</th> <th>Dessinateur</th> <th>Objet de la modification</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>01</td> <td>11-07-2019</td> <td>am</td> <td>Modification du plan masse - implantation des fossés</td> </tr> <tr> <td>0</td> <td>05-08-2019</td> <td>am</td> <td>Plan original</td> </tr> </tbody> </table>		Index	Date	Dessinateur	Objet de la modification	01	11-07-2019	am	Modification du plan masse - implantation des fossés	0	05-08-2019	am	Plan original
Index	Date	Dessinateur	Objet de la modification										
01	11-07-2019	am	Modification du plan masse - implantation des fossés										
0	05-08-2019	am	Plan original										



PC3

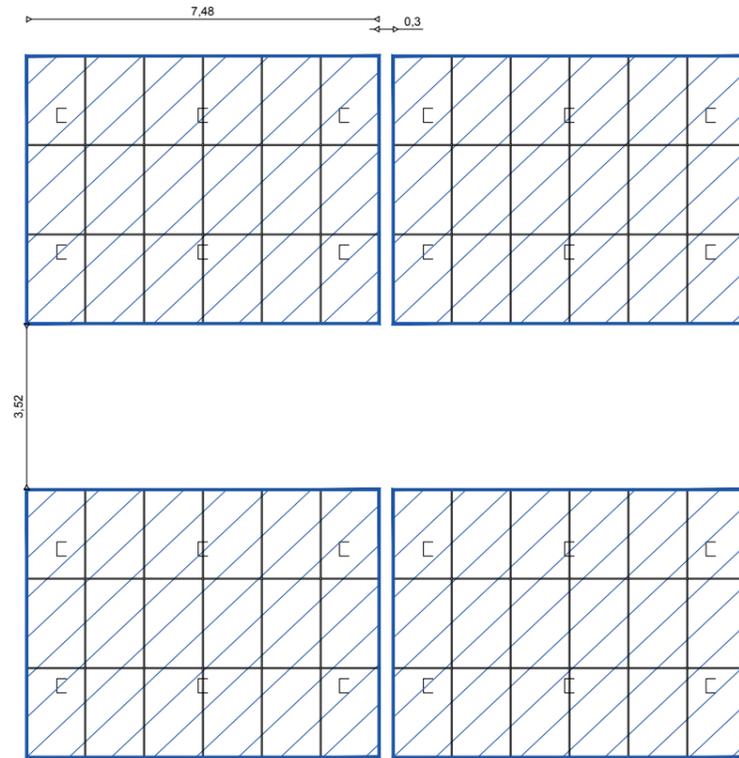
PLAN EN COUPE DU TERRAIN ET DE LA CONSTRUCTION

PC3.1 Plans de détail des structures et des panneaux

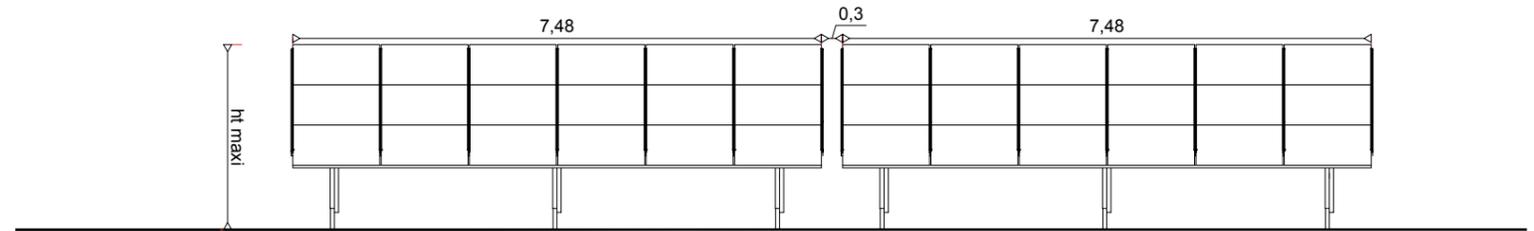
PC3.2 Coupes d'implantation des panneaux

PC3.1 - PLAN ET COUPES DES PANNEAUX

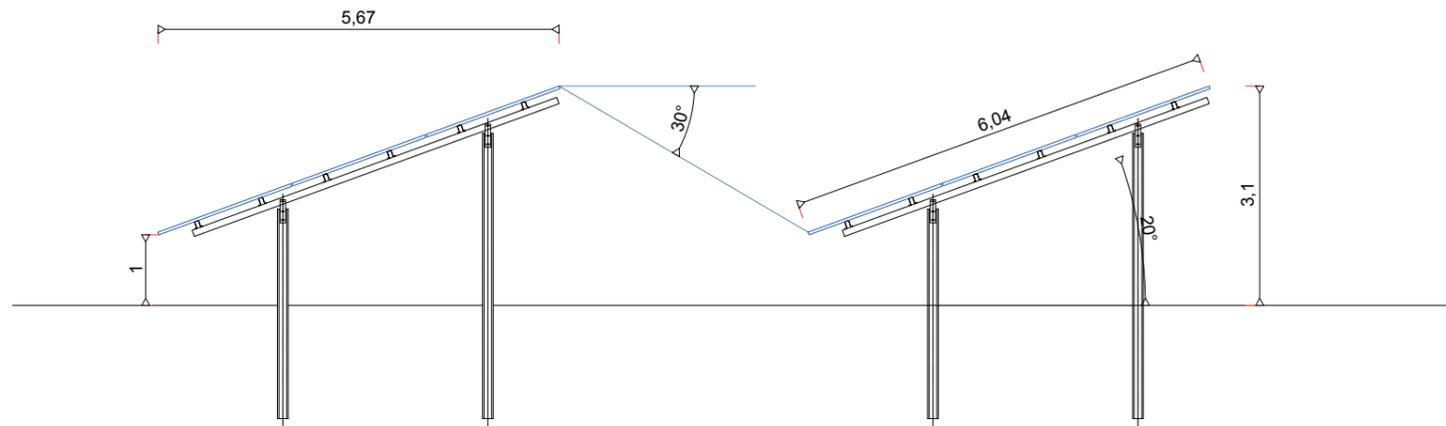
PLAN DES STRUCTURES PHOTOVOLTAÏQUES - GRANDE ET PETITE TABLE - échelle 1/150



COUPE LONGITUDINALE ET PRINCIPE D'IMPLANTATION DES STRUCTURES PHOTOVOLTAÏQUES échelle 1/100



COUPE TRANSVERSALE DES STRUCTURES PHOTOVOLTAÏQUES - échelle 1/100

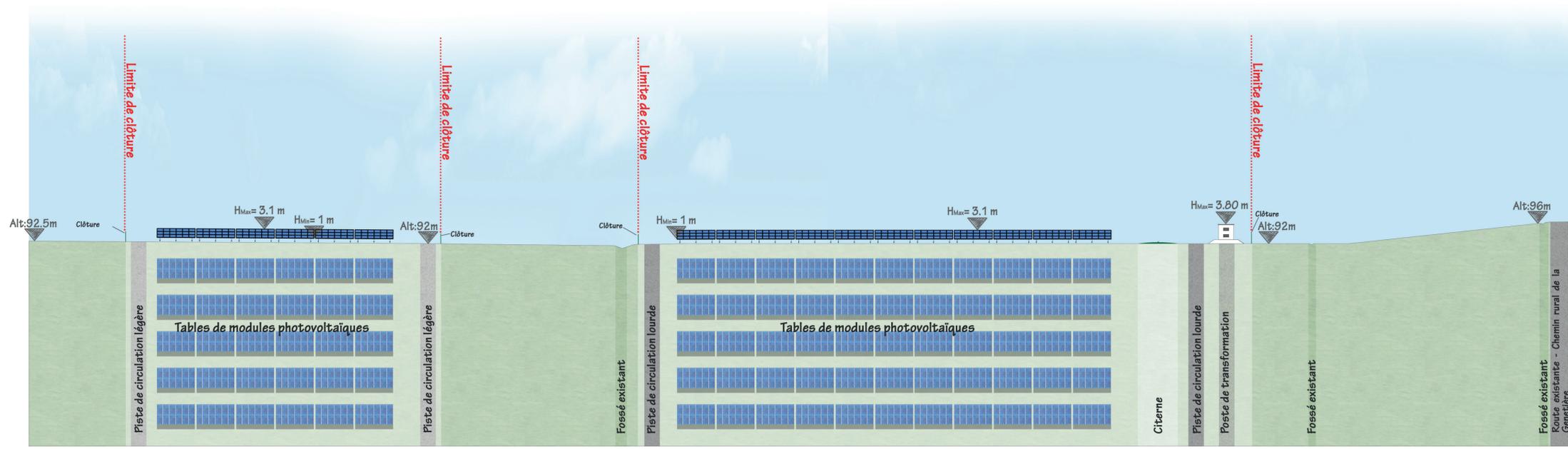


AGENCE 2BR
SCP BERNARD, RAMEL et BOUILHOL
ARCHITECTES DPLG
582, allée de la Sauvegarde - 69009 LYON
Tél. 04 78 83 61 87 - Fax 04 78 83 64 62
e-mail : agence_lyon@2br.fr


AGENCE 2BR
SCP BERNARD, RAMEL et BOUILHOL
ARCHITECTES DPLG
582, allée de la Sauvegarde - 69009 LYON
Tél. 04 78 83 61 87 - Fax 04 78 83 64 62
e-mail : agence@2br.fr

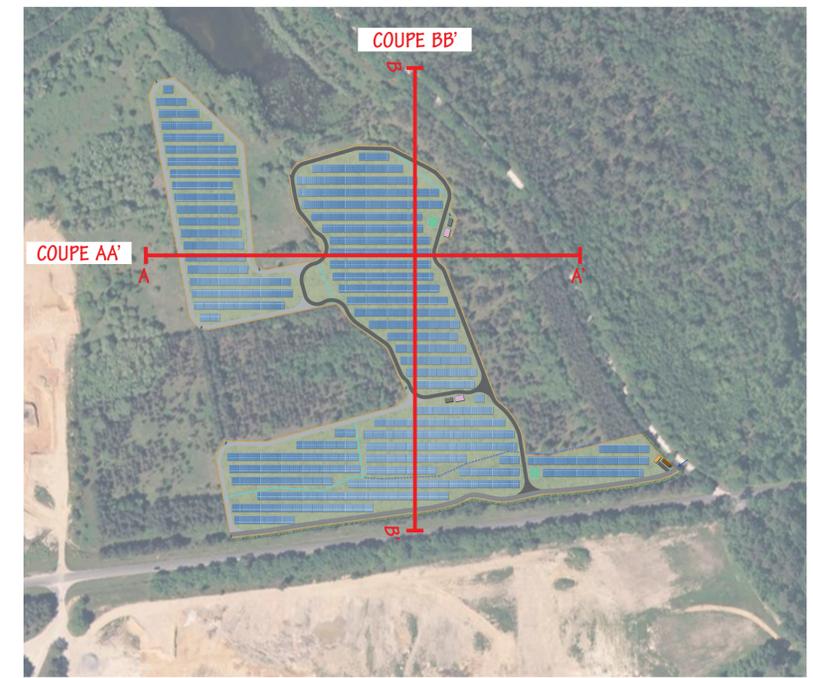
Coupes sur planche A0

COUPE AA' : OUEST / EST DES PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES - échelle 1/500e

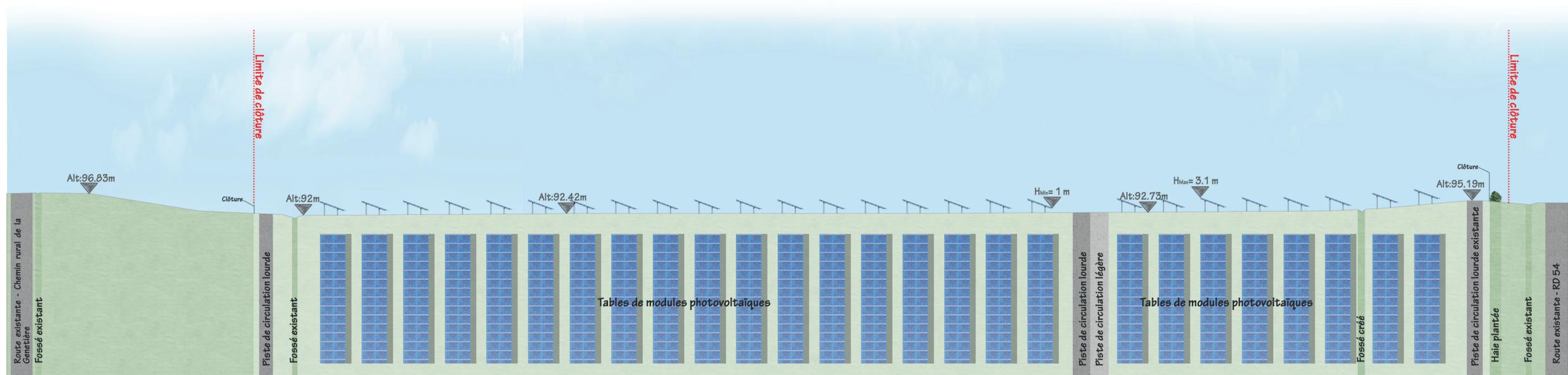


A

A'



COUPE BB' : NORD / SUD DES PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES - échelle 1/500e



B

B'

 Construction d'une centrale photovoltaïque ARCHITECTURE PAYSAGE URBANISME 41130 GIÈVRES		ADRESSE 75 allée Wilhelm Roentgen 34961 MONTPELLIER tel : 04 67 64 46 44 mail : accedeled.mathieu@urbasolar.com	
MAITRE D'OUVRAGE urba 225			
MAITRE D'OEUVRE ZBR Architecture  582 allée de la Sauvegarde - 69009 LYON 56 route de St-Maurice de Gourdans 01500 MEXIMIEUX (tel) 04 78 83 61 87 (fax) 04 78 83 64 62 agence.lyon@zbr.fr			
Et. Document PC	PC3.2 - COUPES D'IMPLANTATION DES PANNEAUX		
N° Dossier 19 045			
Phase PC			
Indice 01			
Date 22 / 07 / 2019			
Echelle Niveau de référence : 0,00	Remarques : (Non défini)		
DOSSIER DE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE			
01 17-07-2019 zbr Modification du plan masse - implantation des fossés			
0 03-08-2019 zbr Plan original			
Indice	Date	Dessinateur	Objet de la modification


AGENCE 2BR
SCP BERNARD, RAMEL et CAILHOL
ARCHITECTES DPLG
582, allée de la Sauvegarde - 69009 LYON
Tél. 04 78 83 61 87 - Fax 04 78 83 64 62
e-mail : agence.lyon@2br.fr

PC4

NOTICE DÉCRIVANT LE TERRAIN ET PRÉSENTANT LE PROJET

PC4 Notice

1- Etat initial du terrain

Le projet photovoltaïque de l'ancienne carrière de Gièvres s'implante sur une surface clôturée d'environ 5,26 ha. Les terrains concernés par le projet sont localisés sur la commune de Gièvres au lieu-dit Près les Gravouilles dans le département du Loir-et-Cher. Il s'implante sur les parcelles cadastrées section C numéros 276 et 277.

Le projet de parc photovoltaïque de Gièvres répond aux conditions d'implantation de l'appel d'offres n°2016/S 148-268152 de la Commission de Régulation de l'Energie (CRE) portant sur la réalisation et l'exploitation d'installations de production d'électricité à partir de l'énergie solaire au titre du cas n°3 « Site dégradé ». Il fait ainsi partie des sites privilégiés par le ministère de la transition écologie et solidaire pour l'implantation de projet photovoltaïque au sol.

2- Urbanisme

La commune de Gièvres est dotée d'un plan local d'urbanisme approuvé le 19 septembre 2011. Les terrains d'assiette du parc photovoltaïque sont situés en zone N (zone naturelle et forestière et agricole). Par délibération du 19 janvier 2016, la prescription de la révision du PLU a été décidée par le conseil municipal. Cette version révisée du PLU devrait être opposable en octobre 2019, son enquête publique s'est terminée le 29 juillet 2019. Dans ce nouveau PLU, il est prévu d'autoriser les équipements collectifs d'infrastructure sur l'emprise du projet photovoltaïque. Un projet de centrale photovoltaïque qui est un ouvrage destiné à la production d'électricité et contribuant ainsi à la satisfaction d'un intérêt public est considéré par la jurisprudence comme une installation nécessaire à un équipement collectif (CAA, Marseille, 6 juillet 2017, Préfet de l'Aude, req. n°15MA03167). Le projet photovoltaïque de Gièvres est donc compatible avec le futur document d'urbanisme.

3- Etat projeté du terrain et de la construction

a) Aménagement du terrain

Les installations du projet photovoltaïque sont implantées sur des zones dont la pente est inférieure à 10%, seul un nivellement léger pourra s'avérer utile par endroits sur les micro-reliefs pour pouvoir planter les structures photovoltaïques. Les seuls terrassements prévus sont liés à la création des voies de circulation à l'intérieur de l'enceinte de la centrale ainsi qu'à la réalisation de 4 fouilles de fondation pour la mise en place des postes électriques et du local de maintenance. Les traversées de chemins seront réalisées par busage.

b) Implantation et volume

L'unité de production photovoltaïque proposée s'établira sur les surfaces suivantes :

- Emprise totale de la centrale (surface clôturée) : 5,26 ha environ
- Surface des panneaux photovoltaïques : 2,2 ha environ

La centrale sera équipée de structures fixes, orientées plein sud et inclinées de 20°. Chaque structure est équipée d'environ 18 modules.

Les modules photovoltaïques installés sur environ 509 structures seront d'aspect bleu foncé à noir. Leur puissance unitaire est d'environ 435 Wc.

Le haut des modules est positionné à environ 3,1 m du sol et le bas à environ 1 m.

Chaque rangée de structure sera espacée d'environ 3.5 m entre chaque extrémité de panneaux et de 9,2 m environ entre les axes des pieux.

Pour assurer la conversion, le transport et la livraison sur le réseau ENEDIS de l'énergie produite par les panneaux photovoltaïques, 2 postes onduleurs/transformateur et un poste de livraison d'une hauteur d'environ 3,8 m de haut seront implantés sur le site.

Enfin, pour assurer de manière optimale la maîtrise du risque incendie, deux citernes à eau souple de 60 m³ chacune seront installées au sein du parc photovoltaïque à proximité des locaux précités et de l'entrée du site.

c) Traitement des constructions, clôture, végétation ou aménagement situés en limite de terrain

Afin de garantir la sécurité des installations, une clôture grillagée de 2 m de haut sera disposée sur le pourtour du site, ainsi qu'un réseau de caméras de surveillance. Ces caméras reposeront sur un mât métallique de 2,50 m. La clôture de l'installation formera un linéaire de 1 789 m environ. Pour ne pas porter atteinte à la libre circulation des espèces (petites faunes), la clôture sera équipée de fenêtres « passe faune » environ tous les 50 m.

L'enceinte du projet sera accessible par l'intermédiaire d'un portail d'accès verrouillé situé au sud-est du site.

Une voie de circulation périphérique interne sera mise en place afin de respecter les préconisations du SDIS 41. Cette piste interne fera au moins 3 m de large.

d) Matériaux et couleurs des constructions

La clôture, le portail ainsi que les postes électriques et local de maintenance seront de couleur gris-ciment : RAL 7033 ou équivalent.

Les panneaux photovoltaïques seront bleu foncé à noir.

Les structures porteuses seront de couleur métallique.

Les voies de circulation seront réalisées en grave.

e) Aménagement paysager

Les surfaces au sol correspondant aux espaces entre les panneaux et sous les panneaux seront laissées en l'état après coupe des arbres. Ainsi, à la suite de la pose des modules, une reprise rapide de la végétation existante sera favorisée. Autour du site la majorité de la végétation existante sera conservée. Elle permet une meilleure intégration du projet dans son environnement. Seuls les arbres situés dans un périmètre de 25 m autour de la clôture seront élagués à 5m de hauteur pour éviter de créer de l'ombrage sur le parc photovoltaïque.

Une haie constituée d'essence locale sera mise en place au sud du site vers la route départementale D54.

f) Accès au terrain

Le site du projet de parc photovoltaïque est accessible par la route départementale D54 qui longe le sud du site et reliant les communes de Gièvres et de Villefranche-sur-Cher. L'entrée se situe au niveau du chemin rural de la Genetière.

PC5

PLAN DES FACADES

PC5.1 Plans et façades du poste de livraison

PC5.2 Plans et façades des postes de transformation et supports onduleurs

PC5.3 Plans et façades du local de maintenance

PC5.4 Plan de détails de la clôture et du portail

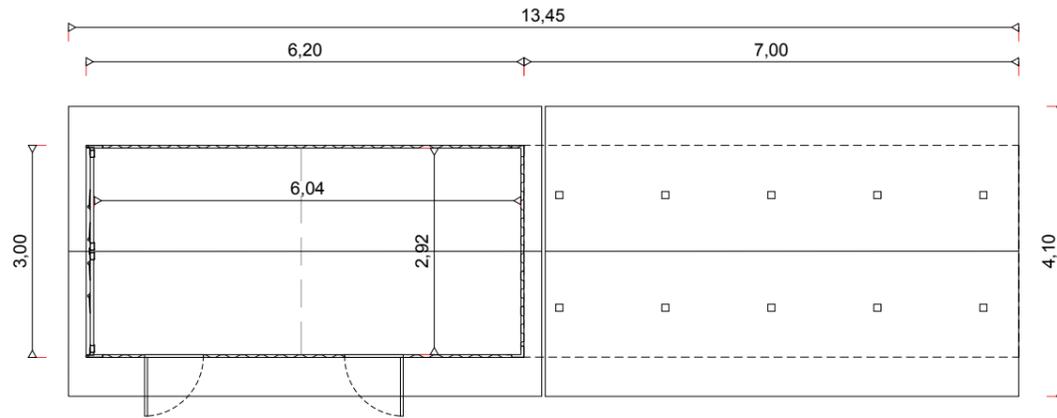
PC5.5 Plan et détails des caméras de surveillance

PC5.6 Plan de détails des citernes souple pour la sécurité incendie


AGENCE 2BR
SCP BERNARD, RAMEL et BOUILHOL
ARCHITECTES DPLG
582, allée de la Sauvegarde - 69009 LYON
Tél. 04 78 83 61 87 - Fax 04 78 83 64 62
e-mail : agence.lyon@2br.fr

PC 5.2 - PLANS ET FAÇADES DES POSTES DE TRANSFORMATION

PLAN DE TOITURE - Echelle 1:100



PHOTOGRAPHIE D'ILLUSTRATION



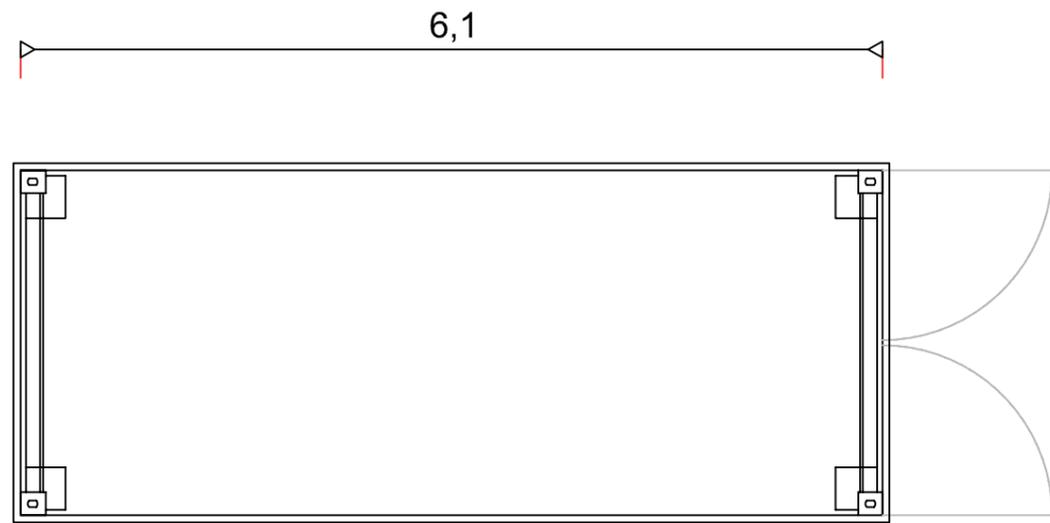
RAL DU BÂTIMENT : 7033

FACADES - Echelle 1:100



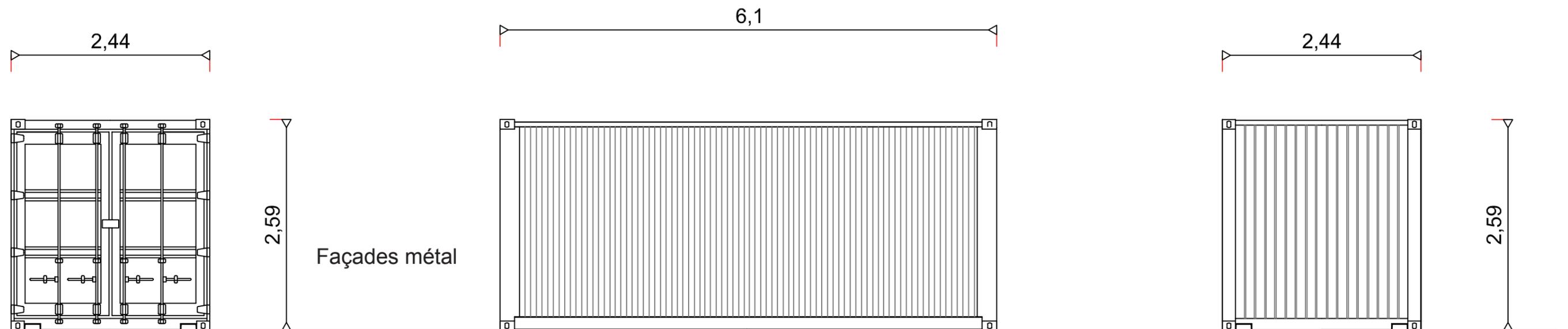
PC 5.3 - PLAN DE DÉTAIL DU LOCAL DE MAINTENANCE

PLAN DE TOITURE - Echelle 1:50



RAL DU BÂTIMENT :7033

FACADES - Echelle 1:50

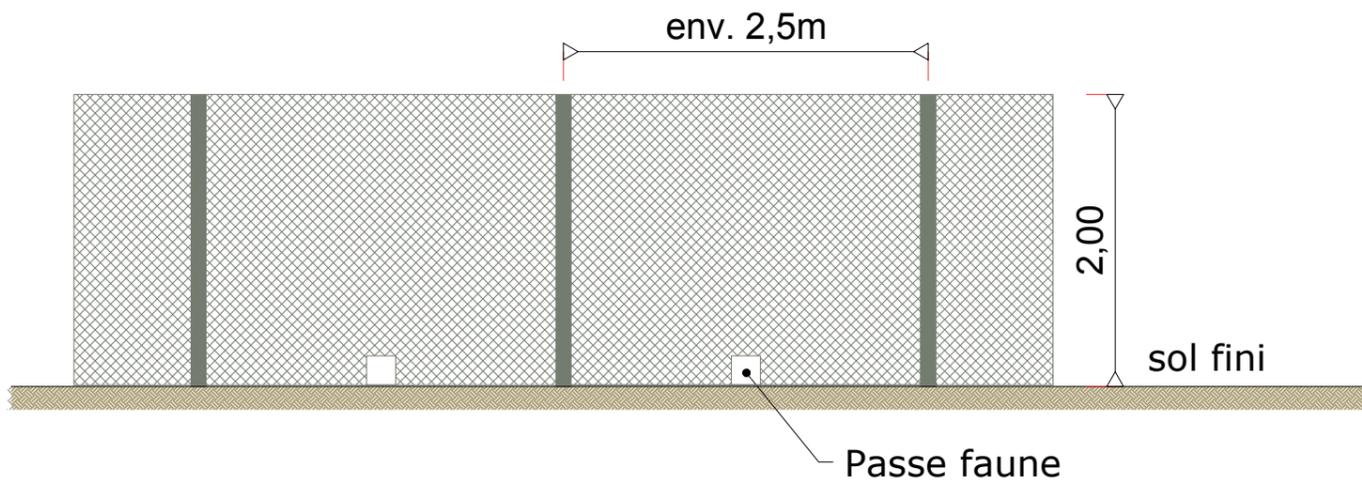


PC 5.4 - PLANS DE DÉTAILS DE LA CLÔTURE ET DES PORTAILS

DÉTAIL DE LA CLÔTURE - Echelle 1:50

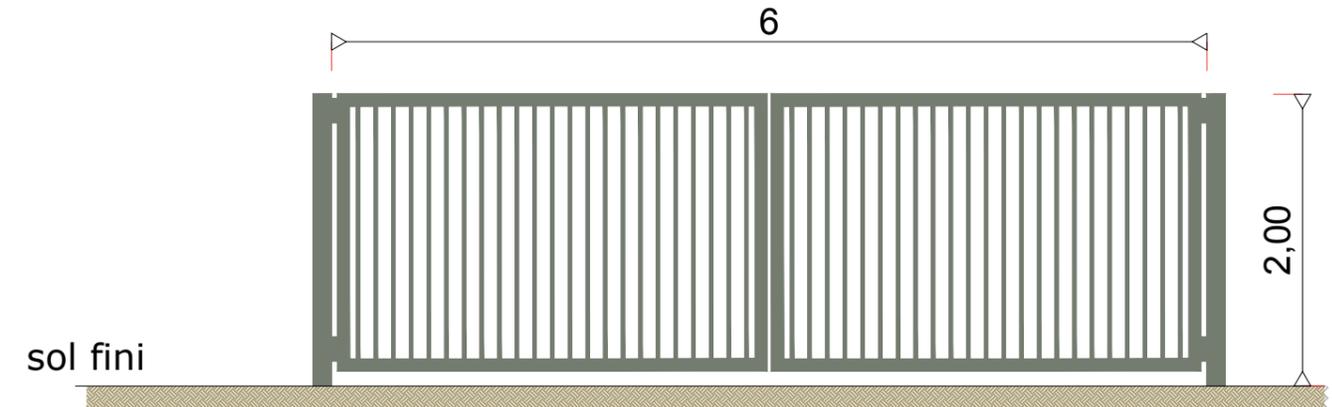
Poteau en acier galvanisé
acier galvanisé

Grillage maillé soudé 50/50
acier galvanisé



DÉTAIL DU PORTAIL - Echelle 1:50

Portail
Acier galvanisé



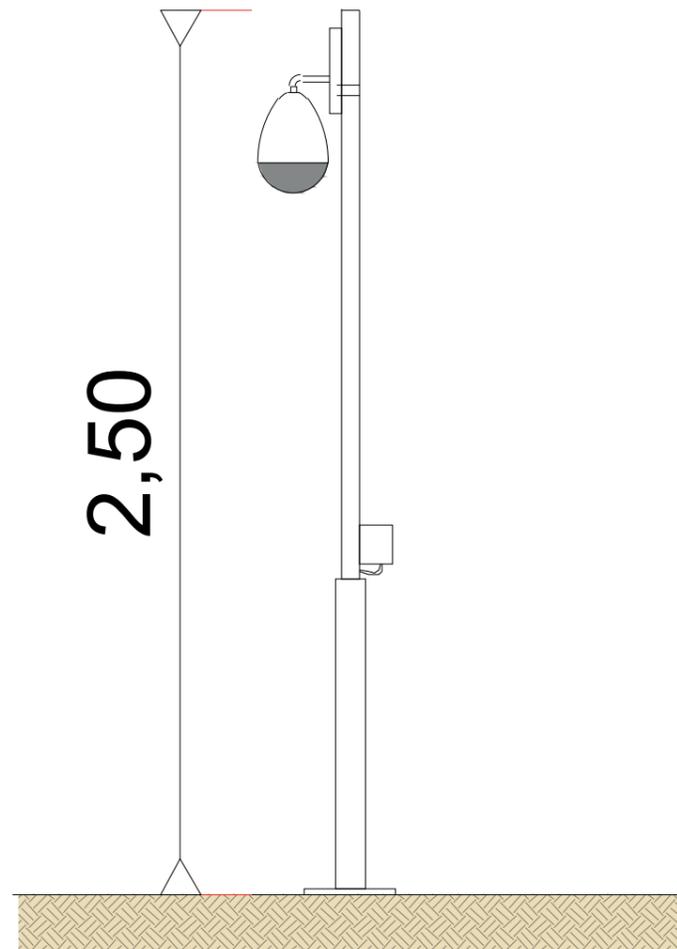
RAL DU PORTAIL ET DE LA CLÔTURE : 7033

PHOTOGRAPHIE D'ILLUSTRATION



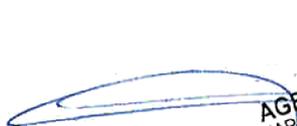
AGENCE 2BR
SCP BERNARD, RAMEL et BOUILHOL
ARCHITECTES DPLG
582, allée de la Sauvegarde - 69009 LYON
Tél. 04 78 83 61 87 - Fax 04 78 83 64 62
e-mail : agence.lyon@2br.fr

DÉTAIL DE LA CAMÉRA DÔME
Echelle 1:20



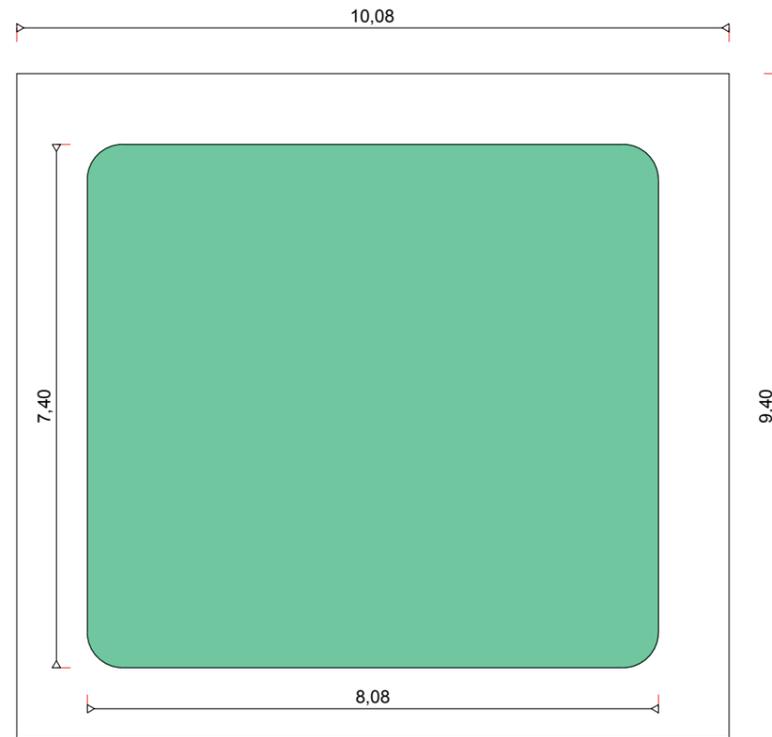
PHOTOGRAPHIE D'ILLUSTRATION




AGENCE 2BR
SCP BERNARD, RAMEL et BOUILHOL
ARCHITECTES DPLG
582, allée de la Sauvegarde - 69009 LYON
Tél. 04 78 83 61 87 - Fax 04 78 83 64 62
e-mail : agence@2br.fr

PC 5.6 - PLAN DE DÉTAIL DES CITERNES SOUPLES POUR SÉCURITÉ INCENDIE

PLAN DES CITERNES 60 m3



PHOTOGRAPHIE D'ILLUSTRATION



(Signature)
AGENCE 2BR
SCP BERNARD, RAMEL et BOUILHOL
ARCHITECTES DPLG
582, allée de la Sauvegarde - 69009 LYON
Tél. 04 78 83 61 87 - Fax 04 78 83 64 62
e-mail : agence.lyon@2br.fr